

L'OAF, c'est quoi?

Service d'aide à domicile

Nos priorités? Votre confort et votre sécurité. Nous prêtons une oreille attentive à vos besoins et vous proposons une présence discrète et respectueuse de chacun.

Vous pouvez bénéficier de nos services, si vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales, si vous rentrez de maternité ou d'hospitalisation, si vous êtes une personne handicapée, si vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.



Aide familiale :

L'aide familiale est formée pour accompagner au quotidien les familles et les personnes âgées. Elle vous accompagne dans vos tâches quotidiennes pour vous simplifier la vie. Elle prend en charge les tâches ménagères, la préparation des repas, les courses...



Garde à Domicile : Notre service de garde à domicile accompagne toute personne nécessitant une présence continue et incapable de se déplacer seul en dehors de son domicile. De quoi assurer une présence active et optimiser le bien-être mental, physique et social du bénéficiaire.



Aide-ménagère Sociale :

Formées et encadrées par une assistance sociale, nos aide-ménagères prennent en charge l'entretien d'habitations de particuliers. Leur mission? Aider les familles à conserver une bonne hygiène de vie et à mettre de l'ordre dans leur maison.

Contact : 080/51.00.84 ou par mail : info@oaf.be

Centre de coordination de Soins et d'aide à domicile

L'OAF coordination organise le maintien à domicile et propose des prestataires de soins

La coordinatrice se rend au domicile ou à l'hôpital pour évaluer les besoins et informer sur les aides possible. La coordinatrice organise le maintien à domicile et propose des prestataires de soins et / ou d'aide au domicile en respectant les choix du bénéficiaire.

Contact : 084/41.02.97 ou par mail : coordination@oaf.be

